Compte-rendu du conseil municipal du lundi 15 janvier 2018

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.

13 membres présents. 2 absents : Denis Louma et Danièle Navrot, excusés. Le conseil adresse ses sincères condoléances à Denis Louma pour le deuil cruel qui le frappe.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités dans l'ordre :

Rythmes scolaires: le 10 février prochain, les communes devront avoir arrêté leur décision sur les horaires à appliquer à la prochaine rentrée scolaire. A ce jour, plusieurs ont opté pour le retour à la semaine de 4 jours. Une réunion du conseil d'école organisée le 21 décembre dernier à cet effet a permis de révéler une large majorité pour le maintien à Marcoux de la semaine de 4 jours ½. Les efforts et l'investissement de la commune depuis 2013 pour l'organisation des T.A.P. ont été déterminants semble-t-il. Parents comme enseignants constatent les côtés positifs de cette organisation pour le bien des enfants, que ces derniers semblent d'ailleurs eux-mêmes apprécier. La proposition pour la semaine de 4 jours ½ est adoptée à 12 voix (1 abstention). Elle sera donc appliquée pour la prochaine année scolaire.

<u>Réhabilitation de bâtiments communaux</u>: Les permis de construire ont été affichés le 29 décembre. Les appels d'offres sont lancés. La question du moyen de chauffage reste posée : il sera choisi en fonction des subventions obtenues. Le déplacement du monument aux morts, au début du printemps nous l'espérons, marquera le début du chantier.

<u>Délibération sur l'avenant à la convention CNRACL</u>: Chaque année, nous devons confirmer confier au Centre de Gestion (CDG42) les opérations de gestion du personnel communal. Proposition votée sans opposition.

<u>Délibération pour la mise à disposition de notre service technique auprès de Loire-Forez pour la surveillance des stations d'eaux usées de Marcoux, Marcilly et Trelins</u>: Cette tâche relève désormais de la compétence de Loire-Forez. Marcoux, qui compte à elle seule la moitié des équipements de ces 3 communes, possède une certaine expérience en la matière, et la charge de travail de notre agent devrait permettre cette prestation (payée par Loire-Forez). Une discussion animée s'en suit, portant justement sur la disponibilité de notre personnel. Cette proposition est adoptée pour une année d'essai. (8 voix pour, 3 contre et 2 abstentions)

Questions diverses

- **T.H.D.**: Rappel de la date de la réunion publique le <u>24 janvier à 18 h 30</u>.
- **Eclairage public**: dans un souci d'économie, il est décidé de procéder, uniquement dans les hameaux, à l'extinction des points d'éclairage de 22 heures à 6 heures du matin.
- Marche du Vin Chaud: le Comité des Fêtes n'étant toujours pas reconstitué, la Marche annuelle prévue le 4 février prochain ne pourra avoir lieu. Fort heureusement, nous avons la possibilité de proposer aux randonneurs une formule de dépannage avec le Parcours des Croix. Une réunion de préparation sera organisée mardi 23 janvier avec tous les membres du conseil, ceux de la commission tourisme et ceux du CCAS pour mettre sur pied cette organisation.
- Cabine téléphonique : l'idée de la convertir en « Boîte à Livres » fait son chemin. La mise en œuvre se ferait sous l'égide de l'équipe de la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30 mn.